



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Toutes nos factures sont payables au comptant.

En cas de non paiement à l'échéance, un intérêt de 12% l'an et une indemnité forfaitaire conventionnelle et irréductible de 20% deviennent exigible de plein droit et ce sans mise en demeure.

Outre ces frais et intérêts, le montant de 5 € (indexable) par courrier de rappel envoyé sera facturé.

Tout frais de déplacement d'une personne de notre ASBL pour récupérer une créance sera automatiquement ajouté à la dite créance.

2. Les factures sont considérées comme acceptées sans réserve.
3. Toute facture est majorée de frais administratifs (1,25 € indexable) et du prix de l'envoi postal.
4. Les frais d'huissier éventuels seront intégralement à charge du « client ».
5. Pour toutes contestations, seuls les tribunaux de Nivelles sont compétents.
6. Lorsque vous faites appel à nos services vous autorisez l'Asbl OnYva ensemble (Rue du Mont Saint Roch 57 à 1400 Nivelles – N° entreprise : 0684.611.152)

- à utiliser les données personnelles que vous nous avez transmises, telles que nom, prénom, adresse, numéro national, numéro de téléphone et/ou gsm, adresse mail, mutuelle, lieu et service de soins, dans le but de vous identifier pour vos demandes de transport et dans un but d'identification pour la facturation découlant de ces transports.

Votre accord est donné pour ces buts précis et uniquement dans ces buts.

- à communiquer vos données à toute demande émanant d'une autorité légale et compétente.

- à conserver vos données dans nos fichiers électroniques et/ou papier tant que vous faites appel à l'ASBL OnYva ensemble pour des transports.

- à conserver vos données nécessaires pour toute obligation légale dans nos fichiers électroniques et/ou papier,